



# SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

## La Charte de la Havane doit être adoptée et l'OMC remplacée

Par Pierre KERDRAON, vice-président de Résistance Sociale

La Charte de la Havane a vu le jour en 1947. Elle prévoyait de créer une Organisation Internationale du Commerce placée sous l'égide de l'ONU.

Cette charte n'a cependant jamais été adoptée, les Etats-Unis ayant refusé sa ratification, à la suite d'un changement de majorité.

Pourtant, cette charte, par son contenu, permettrait de refonder le commerce international sur des bases équitables.

Ainsi l'article 1 prône « le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et les conditions de progrès et de développement ».

L'article 2 précise que « la prévention du chômage et du sous-emploi est une condition nécessaire pour (...) le développement des échanges internationaux et par conséquent pour assurer le bien-être de tous les autres pays ».

L'article 13 propose que « les Etats membres reconnaissent que, pour faciliter l'établissement, le développement ou la reconstruction de certaines branches d'activité industrielle ou agricole, il peut être nécessaire de faire appel à une aide spéciale

de l'Etat et que, dans certaines circonstances, l'octroi de cette aide sous forme de mesures de protection est justifié ».

L'article 26 interdit le dumping social

L'article 27 prévoit par ailleurs « qu'un système destiné à stabiliser soit le prix intérieur d'un produit de base, soit la recette brute des producteurs nationaux d'un produit de ce genre (...) ne sera pas considéré comme une forme de subvention à l'exportation ».

On le voit, si la Charte de la Havane était appliquée ce serait un énorme frein au maintien du capitalisme mondialisé. Cela redonnerait aux Etats de véritables marges de manœuvre et placerait le commerce international sous l'égide du co-développement et non plus dans le cadre de la concurrence libre et non faussée qui régit actuellement le commerce international.

Vous pouvez retrouver le texte intégral de la Charte sur le site Internet du M'PEP : [www.m-pep.org](http://www.m-pep.org)

## ACTUALITÉ

Par Emilie KERDUJAL

### ILE MAURICE

Tous les syndicats du secteur sucre s'unissent pour avoir plus de poids dans leurs revendications.

Les syndicats réclament une augmentation de 45% des salaires des employés de ce secteur.

L'association des producteurs de sucre (MSPA), de son côté, propose une hausse de 10%. Une hausse qui sera étalée sur 3 ans. C'est-à-dire que la première année les travailleurs obtiendront une augmentation de 5%. Et les deux années suivantes, de 2,5% chacune.

Les syndicats rejettent cette proposition. Ils réfléchissent aux actions qu'ils vont entreprendre pour faire pression sur la MSPA.

Source : <http://www.lexpress.mu/>

### BELGIQUE

A la suite de la proposition du ministre de l'économie Vincent Van Quickenborne de supprimer 15000 emplois de fonctionnaires, les syndicats et notamment la CGSP wallonne et son secrétaire général, Francis Wégimont, ont vivement réagi.

Les syndicats réclament que le gouvernement finance son budget avec des recettes supplémentaires, plutôt qu'en coupant dans les dépenses. M. Wégimont a dit "regretter" qu'avant la crise, le gouvernement se soit "désargenté, alors que le PS était au pouvoir". Source : <http://www.lexpress.mu/>

### GUINEE

**Les centrales syndicales de Guinée ont publié le 10 octobre un communiqué appelant à 2 jours de recueuillement, suite aux tragiques évènements du 28 septembre dernier à Conakry.**

Les travailleurs des secteurs public, para-public, privé et de l'informel sont notamment invités à rester chez eux lundi et mardi pour prier pour la mémoire des personnes tuées ce jour- là au stade du 28 septembre, lors d'une manifestation pacifique de l'opposition regroupée au sein des forces vives.

La manifestation visait à dénoncer une éventuelle candidature du chef de la junte, le capitaine Moussa Dadis Camara, à la prochaine élection présidentielle.

Les forces de l'ordre ont alors tiré sur la foule prise au piège dans le stade, faisant plus de 150 morts et plus de 1000 blessés, selon les Nations Unies et les Organisations des droits de l'homme, alors que le gouvernement annonce 56 morts.

Le médiateur de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), le président burkinabè Blaise Compaoré, s'est rendu récemment dans la capitale guinéenne et a invité la junte et les forces vives à une prochaine rencontre à Ouagadougou.

Les forces vives, qui ont remis un mémorandum en plusieurs points au médiateur de la CEDEAO, fixent comme préalable le départ du chef de la junte et de tous les membres du Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD) qui a pris le pouvoir, le 23 décembre dernier, quelques heures après la mort, des suites d'une longue maladie, du président Lansana Conté.

Source <http://www.afriquejet.com>

# PLACE AU DÉBAT

## Les rapports Cotis, Stiglitz... et Sarko

Par Alain GELY, syndicaliste, économiste

Deux rapports, importants pour le monde du travail, ont été publiés ces derniers temps : le premier est le rapport « Cotis » sur le partage de la valeur ajoutée. Le second est le rapport « Stiglitz » sur la mesure de la performance économique et sociale, et plus particulièrement sur les indicateurs statistiques qui devraient compléter le produit intérieur brut (PIB) ou s'y substituer.

Ces deux rapports touchent au cœur de l'économie, et donc du social, puisqu'ils concernent l'un et l'autre la valeur ajoutée (VA). En effet la VA est, en termes monétaires, la valeur créée par chaque unité économique. Comptablement, c'est la différence entre la production et les consommations intermédiaires. Pour les entreprises du secteur marchand c'est, en gros, les ventes moins les achats. La manière de constituer cette valeur ajoutée retentit fortement sur les conditions de travail mais aussi sur l'environnement. La manière dont elle est partagée, entre les salaires et les profits notamment, est évidemment un enjeu social fondamental.

Le PIB, c'est approximativement la somme des VA, c'est-à-dire UNE (et non LA) mesure de l'ensemble des richesses créées au cours d'une année, en France ou dans le monde. On peut y voir un indicateur de bien-être - certains prétendent même : de bonheur ! En tout cas, le niveau et l'évolution du PIB (« la croissance ») autorisent des comparaisons internationales et influencent fortement les politiques économiques des différents pays.

Ces deux rapports ont un autre point commun : ils ont été commandés tous les deux par Sarkozy. On peut douter, on va le voir, que ces commandes n'aient que le souci de faire progresser la science et soient exemptes de toute arrière-pensée !

### Le rapport Cotis : des éléments utiles mais pas de « diagnostic partagé »

La « mission Cotis » a été mise en place au lendemain du sommet « social » de février 2009. Il s'agissait, soi-disant, de faire un « diagnostic partagé » sur le partage des richesses créées en France. Sans le réduire à son CV, rappelons quand même que Cotis était directeur du département économique de l'OCDE avant d'être nommé directeur général de l'Insee, après destitution de son prédécesseur par le nouveau chef de l'État. Bien avant la remise du rapport, on pouvait deviner qu'il pencherait vers des conclusions qui conviennent parfaitement au Medef : les salaires directs et socialisés (cotisations sociales) seraient trop élevés, ce qui nuirait à la compétitivité de l'économie française... Cela n'a pas manqué.

Ce rapport apporte quand même des éléments utiles, issus de la comptabilité nationale. Il rassemble un ensemble de données historiques qui permettent d'apprécier l'évolution respective des salaires et des profits. En lisant ce rapport, sans s'arrêter à ses conclusions quelque peu orientées, on voit notamment que le

niveau des salaires est bas en France, par rapport aux périodes qui ont suivi la deuxième guerre mondiale. La rupture, au détriment des salariés, date assez précisément de 1983, date de la désindexation des salaires sur les prix. On peut estimer à au moins 60 milliards d'euros par an les pertes subies par les salariés. Ajoutons que la période où les salaires ont été ainsi affaiblis est justement la période où les dividendes distribués aux actionnaires ont explosé, les investissements ont baissé, l'emploi a stagné et le commerce extérieur s'est dégradé !

Information utile, le rapport reprend des études de l'Insee sur l'évolution du « revenu salarial ». Celui-ci stagne alors que l'économie a crû, même si c'est de plus en plus lentement avant la chute de 2009. On voit que cette stagnation du revenu salarial s'explique pour beaucoup par la multiplication des emplois précaires, dont la part dans l'emploi total a doublé depuis 1983.

On trouve aussi dans le rapport Cotis un écho des travaux de Camille Landais. Ce chercheur a mis en évidence que la faible augmentation d'ensemble des salaires a été accaparée par quelques très hauts salariés. Essentiellement dans les secteurs financiers : on a vu le brillant résultat !

Bref, le rapport Cotis montre l'utilité d'un service public de la statistique et d'une recherche libre... secteurs que le président et son gouvernement ont entrepris d'affaiblir et de démanteler, comme plusieurs articles de Résistance sociale l'ont montré depuis un an. Mais on ne peut pas y voir un « diagnostic partagé » entre le patronat, les pouvoirs publics et les syndicats de salariés.

### Le rapport Stiglitz : mesurer le bonheur ?

La commission Stiglitz (du nom du « prix Nobel » d'économie qui la présidait) avait pour objet de faire le point sur l'intérêt et les limites du PIB et de proposer d'autres indicateurs de bien-être, en intégrant notamment l'environnement.

Rappelons que la critique du PIB est tout sauf nouvelle : elle faisait florès dès les années soixante-dix, avec le Club de Rome, qui préconisait déjà une « croissance zéro ». On savait même, bien avant, que les accidents d'auto et les catastrophes naturelles - par exemple - augmentaient le PIB puisqu'ils suscitaient un supplément d'activité économique. On savait aussi que les prélèvements sur les ressources naturelles n'étaient pas comptabilisés. On avait remarqué, dès les années cinquante que, par exemple, un homme qui épousait sa femme de ménage - ou, pour ne pas être sexiste, une bourgeoise qui épousait son jardinier - faisaient baisser le PIB. En effet, l'activité des personnes ainsi promues socialement n'était plus prise en compte par l'économie monétaire. On avait aussi, évidemment remarqué que le PIB pouvait progresser globalement mais que cela ne s'accompagnait pas nécessairement d'une amélioration de la situation des moins bien lotis. Les exemples abondent dans le monde, notamment depuis les années quatre-vingt, d'une explosion des inégalités que dissimulaient des chiffres ronflants de croissance du PIB mondial.

(suite page 4)

# PLACE AU DÉBAT

(suite de la page 3)

Il n'est pas inutile de rappeler tout ceci de temps à autre, comme le fait Stiglitz, pour désacraliser le PIB et montrer qu'il ne peut, à lui seul, résumer toutes les activités humaines génératrices de bien-être (ou de mal-être). C'est l'apport positif, mais finalement assez ténu sur le fond, de ce rapport en dépit du gros travail qu'ont accompli ses rédacteurs.

Mais, malheureusement, le rapport Stiglitz et ses préconisations offrent bien des biais et des lacunes.

Ainsi, comme le fait remarquer le communiqué de la CGT (15 septembre), il souffre d'au moins quatre défauts.

1°) Il accorde une place marginale au travail, présenté simplement comme un élément des « activités personnelles ».

2°) Il réduit tous les aspects de la vie au capital : capital humain, capital social, capital physique. Ce biais ouvre la voie à une monétisation, à une marchandisation des catégories qui sont par nature non marchandes.

3°) La nécessaire réduction des inégalités, celles-ci résultant notamment du désengagement de l'État, conduit les rédacteurs du rapport à mettre l'accent sur les ménages. Cette approche ignore la responsabilité des entreprises tant dans la dégradation que pour l'amélioration de la situation économique, sociale et environnementale.

4°) Enfin, la question cruciale des critères qui guident l'activité économique n'est pas posée dans le rapport. Or, la crise en cours montre que pour mettre l'activité économique au service du progrès social, il faut rompre avec la logique dominante de la rentabilité financière maximale et donner la priorité au développement des capacités humaines en économisant sur les moyens matériels et les prélèvements financiers.

Au total, ce travail, s'il n'est pas dénué d'intérêt, est technocratique. Il a été construit par une pléiade d'économistes, certes prestigieux, mais beaucoup trop exclusivement... économistes, très influencés par l'idéologie dominante qui a marqué les trois dernières décennies. Il offre un boulevard à des démagogues. C'est là que Sarkozy intervient, comme prévu.

## Et Sarko vint...

Si on veut s'amuser... ou s'indigner, il faut lire l'in vraisemblable discours prononcé à la remise du rapport Stiglitz, le 14 septembre. Sarko s'y pose en contempteur du PIB et en adversaire de la « religion du chiffre ». Il prend des accents marxistes pour stigmatiser les marchés en général et les marchés financiers en particulier. Il prolonge certains travers du rapport pour se poser en bienfaiteur de l'humanité.

Reprenons rapidement ces divers points.

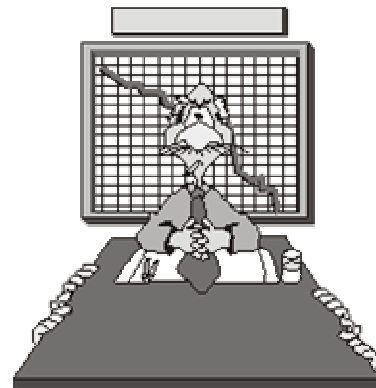
La critique de religion du chiffre. Elle ne manque pas de sel, venant de Sarko qui fait un large usage de la « politique du chiffre », en matière d'expulsions par exemple. C'est en fait un prétexte pour renouveler et accentuer ses attaques contre l'Insee. Pourquoi ? Parce qu'une statistique publique, restée relativement indépendante du pouvoir politique, risque à tout moment de

mettre sur la place publique des informations qui gênent les stratégies de com' du gouvernement. Or, celui-ci prétend être jugé sur des résultats.... chiffrés ! Il faut donc qu'il contrôle les indicateurs, affaiblisse les statisticiens publics et organise des chiffrages douteux, ou des sondages d'opinion à sa main, pour alimenter « sa » presse. Les attaques réitérées contre le service public de la statistique, en exploitant il est vrai certaines erreurs de l'Insee, s'inscrivent dans cette reprise en main.

La critique des marchés et le goût affiché pour combattre les inégalités « amuseront » tous ceux qui constatent sa politique, sauf peut-être ses victimes. Gageons que le Medef n'y trouvera pas grand-chose à redire. Paquet fiscal, exonérations accrues de cotisations sociales, abolition de la taxe professionnelle... Inutile de développer ici !

Mais il y a plus retors encore. La pseudo-critique sarkozienne de l'économie et de la mesure du bien-être, dans son commentaire du rapport Stiglitz, dissimule (mal) sa stratégie politique de récupération de certaines idées écologistes. Il s'agit de promouvoir un prétendu « capitalisme vert ». Il s'agit aussi d'obscurcir encore le débat public et de diviser un peu plus le monde du travail. Pour les salariés et leurs représentants syndicaux, en effet, la mesure de la valeur ajoutée, de sa genèse et de son partage, est un outil de connaissance utile de la réalité, même si elle est imparfaite. Concernant l'environnement : le mouvement ouvrier a toujours combattu pour améliorer ses conditions de vie et de travail, et donc son environnement, même si un certain « productivisme » s'est développé à son détriment, avec le taylorisme et le stakhanovisme. Il s'agit d'enfoncer un nouveau coin entre les travailleurs de base, pour qui l'amélioration du niveau de vie passe par une croissance de ses revenus, et d'autres salariés moins mal lotis pour qui « la croissance » ne semble plus constituer un objectif ni un besoin prioritaire.

En guise de conclusion, disons que la critique de la « religion du chiffre » est certainement judicieuse. Mais s'il n'y avait que des laïcs comme l'occupant de l'Élysée pour mener cette critique, on pourrait être inquiet. Mieux vaut, pour ceci, « compter » sur le monde du travail et sur des services publics... laïcs !



# PLACE AU DÉBAT

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE : une réforme critiquée

Par Hervé RICHEMAM

Le ministère de la défense a connu de manière continue des adaptations à chaque nouveau changement de contexte géostratégique. Exemples : l'après guerre avec la reconstitution des armées, la dissuasion nucléaire, la décolonisation, la « guerre froide », et la professionnalisation des armées, ce qui nécessite des réformes périodiques. Le ministère doit s'adapter aux évolutions technologiques qui touchent les équipements (ex : drones) et aux évolutions économiques et financières (ex : Partenariat Public Privé). La réforme actuellement engagée s'appuie sur le Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale. Elle s'inscrit dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et de la Loi de Programmation Militaire (LPM 2009-2014).

Le budget de la mission Défense s'élève à 37,39 Mds € pour l'année 2009, qui se décline pour le programme «Équipement des forces» à 12,21 Mds €, pour le programme «Préparation et emploi des forces » à 21,86 Mds €, pour le programme «Environnement et prospective de la politique de défense» à 1,74 Mds € et à 1,58 Mds € pour le programme «Soutien de la politique de défense». L'effort de défense du pays se monte à 1,6 % du PIB.

Le livre blanc a défini en juin 2008 les grandes orientations que l'Etat entend suivre pour garantir la protection des concitoyens et du territoire, notamment à travers l'appréhension des nouveaux risques et des nouvelles menaces (le terrorisme, la cybercriminalité, crise économique, crise alimentaire, crise sanitaire, crise écologique....). La stratégie militaire (prévention, dissuasion, protection, projection et renseignement) est censée mettre en œuvre les moyens capacitaires de l'outil de défense afin de le rendre performant et crédible.

Le Livre Blanc a mis en place une nouvelle organisation du ministère avec, notamment :

- le projet du Pentagone sur le site de Balard, Paris 15<sup>ème</sup>, c'est-à-dire le regroupement de l'ensemble de l'administration centrale du ministère,

- le regroupement des états-majors sur le site de Balard dans le cadre d'une démarche de contrat de partenariat public-privé, et une fonction Ressources Humaines concentrée.

Cette modification de structure est réalisée dans la recherche d'économies, notamment à travers la réduction des crédits de fonctionnement et la réduction drastique des effectifs grâce à « l'interarmisation » c'est-à-dire le fait de faire travailler les trois armées ensemble et de mutualiser leurs moyens.

Cette réorganisation est fondée sur le concept de « bases de défense » (structure unique de gestion qui regroupe sur quelques dizaines de sites les effectifs chargés de certaines tâches) qui deviendront, au niveau local, les principales formations administratives du ministère et l'échelon local de la chaîne interarmées des soutiens. 86 à 90 « bases de défense » sont envisagées et constituent l'un des points phares du nouveau système qui permet de mutualiser les moyens de l'administration générale et de soutien au niveau local et de dégager des « gains en matière d'effectifs »

Le recours à une politique d'externalisation des fonctions hors du « cœur de métier » est engagé parallèlement en raison des gains substantiels présumés et d'une qualité supérieure des prestations rendues. (Exemples : restauration, soutien informatique, soutien

santé, infrastructure, gardiennage, habillement, maintien en condition opérationnel terrestre et aéronautique, soit à elles seules plus de 16 000 suppressions de postes).

Il est programmé environ 8 000 suppressions d'emplois par an sans compter les externalisations.

Cette économie sur les effectifs aboutit à un total de 54 000 équivalents temps plein (ETP) de 2008 à 2015 dont 47 000 ETP de 2009 à 2014, (dont 39 000 militaires) sur 320 000 ; soit une économie de 3 milliards d'euros en « net » (prise en compte des dépenses induites par le plan d'accompagnement des restructurations et les dépenses d'infrastructure).

Il s'agit là d'une réforme très profonde qui aboutit à une réduction importante du format des armées et dont l'originalité repose sur le fait que les économies réalisées devront être réinvesties dans l'outil de défense afin de remplir les objectifs prioritaires que sont la disponibilité et la modernisation de l'équipement, la protection des forces en opérations et l'amélioration de la condition des personnels civils et militaires (situation dérogatoire du ministère de la défense).

La loi de programmation militaire (2009-2014), constitue la traduction législative du Livre Blanc.

Elle permet de définir et d'atteindre les objectifs capacitaires en termes de personnels, d'équipements, d'activités, en soutiens et en infrastructures jugés comme indispensables à la Mission défense.

Sur la période 2009-2014, 186 Mds € seront affectés à la Mission « défense » dont 102 Mds € pour l'équipement des forces.

Ainsi, la LPM et les programmes qui en découlent ont des conséquences sur l'emploi notamment dans le secteur industriel et constitue par la même une des clefs de voûte de ce mouvement de réforme.

Toutefois derrière cette présentation « officielle » d'une réforme jugée « inéluctable » pour maintenir un outil militaire crédible, l'ensemble des fédérations syndicales jugent ces choix comme portant atteintes aux missions, aux emplois et aux établissements du ministère de la défense.

Il s'agit selon ces dernières, d'un véritable « carnage » de l'outil de défense, l'Etat se désengageant au profit d'entreprises privées, notamment dans l'accomplissement des missions régaliennes des forces armées.

De plus, au sein des différentes sociétés nationales (DCNS, SNPE, GIAT NEXTER) les salariés se voient imposer une plus grande précarité, la casse du code du travail et des garanties collectives, avec à la clef pour certaines d'entre elles une privatisation annoncée.

De façon globale, cette réorganisation interne engendre la suppression de dizaines de milliers d'emplois civils et militaires, alors même que le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux rend problématique la reconversion de militaires dans d'autres secteurs de l'administration publique.

La réorganisation pose aussi des problèmes industriels et d'aménagement du territoire : elle touche aussi la sous-traitance, les commerces et les collectivités locales à travers la disparition de toute présence militaire dans certaines zones historiques.

(suite page 6)

# PLACE AU DÉBAT

(suite de la page 5)

De ce fait, les fédérations syndicales du ministère de la défense ont organisé plusieurs initiatives nationales et locales pour s'opposer aux réformes et restructurations en cours et pour faire connaître leurs principales revendications :

- L'arrêt des suppressions d'emplois au ministère de la Défense,
- Le rééquilibrage de la répartition militaires/civils sur les fonctions de soutien,
- L'abandon des privatisations, des mesures d'externalisation envisagées, des restructurations et fermetures d'établissements et industries de défense,
- L'ouverture de véritables négociations pour une autre politique industrielle, de soutien et d'emploi,
- Le retrait des articles 10 et 11 de la loi de programmation Militaire amorçant la privatisation et l'éclatement de DCNS et SNPE ainsi que d'une manière générale, la défense d'un service public de qualité.

A côté des critiques syndicales, on notera des critiques politiques exprimées - par exemple - par Jean-Pierre Chevènement lors du « débat » au Sénat le 15 juillet dernier. Tout en reconnaissant la nécessité de moderniser un outil de défense vieillissant (matériel) ou parfois mal adapté (renseignement), on peut en effet adresser de sérieuses critiques aux projets du gouvernement tel qu'ils sont affichés dans le Livre Blanc puis dans la loi de programmation. Entre autres objections qu'ils appellent, ces projets :

- se situent dans le cadre de la réintégration de la France dans l'OTAN, a au moment même où l'utilité et l'identité de cette alliance pose problème ;
  - donnent au « multilatéralisme » la priorité sur l'indépendance nationale et européenne ; or, ce « multilatéralisme » a bien souvent signifié la loi du plus fort et l'alignement sur la politique extérieure des États-Unis, y compris dans ses errements !
  - confondent de manière très contestable sécurité extérieure et sécurité intérieure ; confusion qui caractérisait déjà la fusion de la police et de la gendarmerie sous l'égide du ministère de l'intérieur ; l'action militaire ne doit pas être confondue avec l'action policière au prétexte d'une prétendue « guerre contre le terrorisme » ;
  - procèdent à des privatisations et à des externalisations dans un domaine, la défense, où la puissance publique ne saurait abdiquer ses responsabilités ;
  - subordonnent la défense nationale à des critères budgétaires dominants et l'inscrivent dans une vision de l'État et de la fonction publique extrêmement critiquables.
- Le ministère de la défense conduit donc un processus de transformation en profondeur de ses fonctions et de ses missions pour mieux équiper des armées resserrées, projetables mais qui aboutit selon les organisations syndicales à un démantèlement du soutien des forces et à une restructuration drastique du secteur industriel de l'armement.

## Le système de santé US par Barack Obama (extraits du discours au Congrès)

Par Jean-Claude CHAILLEY,

« Nous sommes au point de rupture ».  
« Ceux qui n'ont pas d'assurance sont la classe moyenne. Certains ne peuvent avoir d'assurance par leur entreprise, d'autres sont à leur compte et ne peuvent payer une assurance qui revient 3 fois plus cher que par leur employeur ».  
« D'autres veulent payer et en ont les moyens, mais en sont privés à cause d'une maladie antérieure ou parce que les compagnies d'assurance décident qu'ils présentent un risque trop important ou trop onéreux ».  
« Il y a maintenant plus de 30 millions d'Américains qui ne peuvent avoir de couverture. Dans une période de 2 ans, un Américain sur trois reste un moment sans assurance. Chaque jour, 14 000 Américains perdent leur couverture. ça peut arriver à n'importe qui ».  
« Le problème ne concerne pas que ceux qui n'ont pas d'assurance. Ceux qui ont une assurance n'ont jamais eu moins de sécurité et de stabilité qu'aujourd'hui ».  
« De plus en plus d'Américains sont préoccupés car si vous déménagez ou perdez votre emploi ou changez de travail, vous allez perdre votre assurance maladie ».  
« De plus en plus d'Américains paient leur prime d'assurance pour découvrir que leur compagnie d'assurance a cessé de les assurer lorsqu'ils sont tombés malades, ou refuse de payer la totalité des dépenses de soins. Ça arrive tous les jours ».  
« Un habitant de l'Illinois a perdu son assurance au milieu d'une chimiothérapie car il avait des calculs biliaires dont il n'avait même pas connaissance. Ils ont différé son traitement. Il en est mort ».  
« Une femme du Texas était sur le point d'avoir une double mastectomie lorsque sa compagnie d'assurance l'a annulée car

elle avait oublié de déclarer de l'acné. Le temps qu'on la réinstalle, son cancer avait plus que doublé. Ça fend le cœur. Personne ne devrait être traité comme ça aux États-Unis ».  
« Il y a aussi le problème des coûts. On dépense une fois et demi plus par personne que n'importe quel autre pays, mais on ne se porte pas mieux pour autant. L'une des raisons est que les primes d'assurance ont augmenté 3 fois plus vite que les salaires ».  
« C'est pourquoi tant d'employeurs, particulièrement dans les petites entreprises, forcent leurs employés à payer davantage ou abandonnent complètement leur couverture. Et c'est pourquoi ceux d'entre nous qui ont une assurance paient 1 000 \$ par an pour les urgences et les soins caritatifs ».  
« Finalement, notre système de soins fait peser un fardeau insupportable sur les contribuables. Lorsque le coût des soins augmente à ce rythme, ça met une pression plus importante sur les programmes Medicare et Medicaid » (*programmes de soins et retraite pour les plus démunis. C'est pourquoi ce ne sont pas les plus pauvres qui n'ont aucune couverture, mais ceux qui sont au-dessus des maxima de ces programmes, sans pouvoir payer les coûts astronomiques d'assurances privées –ndlr–*)....

**« Ce réquisitoire prononcé par le Président des États-Unis est sans appel. Pourtant, mesure après mesure, on s'en approche en France. Ce n'est pas par ignorance. C'est le choix politique du libéralisme, la volonté de tout privatiser, de tout marchandiser, quels que soient les coûts et les dégâts. En outre, les compagnies d'assurance, par les sommes qu'elles gèrent, placent...sont des acteurs de la crise. Nous parlerons du projet de réforme dans un prochain bulletin.**

# PRIVATISATION DE LA POSTE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE RÉSISTANCE SOCIALE

### CHANGEMENT DE STATUT DE LA POSTE :

**Plus de 2 millions de citoyens contre le changement de statut de la Poste.  
Le gouvernement s'obstine à vouloir privatiser d'urgence.  
Résistance Sociale demande le retrait immédiat du projet de loi !**

Le 1<sup>er</sup> volet concerne la transformation de la Poste en société anonyme. C'est la 1<sup>ère</sup> étape de sa privatisation.

Feu les PTT ont été découpés en 3 entités :

- **France Télécom**, privatisée. 30 000 postes déjà supprimés ; 20 000 suppressions de plus sont prévues.

Conséquences : souffrance au travail et record de suicides.

**Elle était à la pointe mondiale du progrès, elle ne l'est plus** : les intérêts financiers à court terme ont prédominé sur l'investissement à long terme à commencer par la recherche qui a été laminée.

**Pour les usagers devenus clients, le service s'est profondément dégradé.** Il n'y a aucun rapport entre un employé sous statut, au service des usagers, et un employé pressuré d'atteindre par tous les moyens des objectifs fixés par les actionnaires.

- **La Banque Postale**, filiale de la Poste, transformée en société anonyme. La Société Générale vient d'entrer à son capital. Elle aussi utilise les méthodes du privé.

- **La Poste** (courrier/ colis /bureaux de poste) pour laquelle le gouvernement admet qu'il y aura entrée de capitaux appartenant au secteur public.

**Or, la définition actuelle de secteurs dits publics, concerne des sociétés qui peuvent avoir 49,9 % de capitaux privés ! Donc, le changement de statut de la Poste est bien la 1<sup>ère</sup> étape de sa privatisation.**

**Pire, le second volet du projet de loi met fin au monopole sur le courrier de moins de 50 grammes, à compter de 2011 et ouvre la totalité de la Poste à la concurrence des multinationales.**

**Dans toute l'Europe, contrairement aux idées reçues, les privatisations s'accompagnent d'augmentations très importantes de tarifs. C'est la double peine : on paie plus pour un service moindre.**

La règle du marché est simple : **plus on consomme en quantité moins on paie à l'unité** ; les pauvres paient pour les riches, le particulier pour l'entreprise. Ce fut le cas hier de France Télécom dès son changement de statut, aujourd'hui d'EDF-GDF.

**A l'Elysée ou au G20, on dénonce les libéralisations, on promet de réguler. Pourtant, ce projet de loi poursuit la dérégulation qui a conduit à la crise.**

La « votation citoyenne » de ce samedi a permis, malgré des moyens rudimentaires , à plus de 2 millions de citoyens de voter contre le changement de statut de la Poste, exprimant leur attachement au service public. Des millions d'autres auraient aussi refusé que la Poste suive le triste exemple de France Télécom s'ils en avaient eu l'opportunité.

**Résistance Sociale demande un débat public sur l'amélioration et le développement du service public postal, conclu par un référendum.**

**Résistance Sociale refuse que la loi soit adoptée avant Noël sous procédure d'urgence.**

**Nous exigeons le RETRAIT IMMÉDIAT DU PROJET DE LOI.**

# COUP DE GUEULE

## Le Billet de Delais ou l'élite contre le peuple

Par Marinette BACHE et Michel JALLAMON

Ce billet paru dans le journal « Direct Matin » du 29 septembre utilise les vieilles méthodes des bien-pensants.

D'abord M. Delais fait semblant de comprendre le sentiment populaire, je cite "non pas qu'il ne faille pas sauver son bureau de poste. Cette envie est normale et après tout légitime", pour ensuite critiquer la votation citoyenne sur la forme "frenésie consultative", "démagogie", "démocratie d'opinion"..., l'assimile (on est pas à une ânerie près) à une démarche d'extrême-droite ("a d'abord été porté par Le Pen"), pour expliquer que la sagesse recommande de ne pas donner la parole au peuple sur des sujets précis !

Cette argumentation est tellement insipide et incohérente que l'on s'y perd. Les mots ne semblent avoir aucun sens pour lui ! S'il est légitime de vouloir sauver sa poste il serait illégitime de s'exprimer pour la garder ? Le référendum est-il une idée de Monsieur le Pen ? Le fait que le président de la République n'ait pas pris la peine de prendre les décrets d'application permettant un référendum d'initiative populaire fait-il de ceux qui portent cette idée (organiser un référendum INSTITUTIONNEL sur la privatisation de La Poste) des proches du FN ?

La réalité est que les médias ne s'intéressent aujourd'hui qu'à des phénomènes d'ampleur. Le gouvernement en tient une bonne partie sous sa coupe et est passé maître dans l'art de la communication. Il s'agit pour les organisations syndicales (CGT, Solidaires, FO, CFTC, FSU) de se rapprocher des autres sphères politiques et associatives afin de faire naître un débat public. Or celui-ci, n'aurait pas pu être amorcé sans cette votation, même si d'aucuns comme M. DELAIS tentent de le fausser.

C'est une erreur de vouloir privatiser La Poste, tous les exemples étrangers nous le montrent !

Il s'agit d'une attaque frontale à un symbole de la solidarité nationale porteur de lien social !

Alors oui, pourquoi le peuple n'aurait-il pas le droit de se

prononcer ?

Réponse de M. Delais : "ce précédent nous éloigne des mœurs d'un pays adulte où l'on accepte de confier les clés de la maison au terme d'un vote, politique celui-là". Bref, les électeurs ont voté pour leur dirigeant et ce n'est pas mature de remettre en compte leurs décisions!

Mais, Monsieur, ce qui est enfantin, c'est de confier vos clefs et de ne pas hurler lorsque vous constatez que la personne à qui vous faisiez confiance est en train de saccager votre maison !

Ce qui est enfantin c'est de croire que nos élus n'ont besoin ni de pression ni d'être responsable devant leurs électeurs ! Tout le monde est d'accord sur le constat du schisme entre le peuple et notre élite auto-proclamée, mais s'étonne lorsque le peuple se mobilise (et il se mobilisera !) pour défendre un service public qu'il juge essentiel !

Ce que nous demandons, c'est un référendum institutionnel ! Que le président, puisqu'il est sûr de sa légitimité, le demande ! Il en a le pouvoir et le droit constitutionnel !

En attendant, cessez de croire que le peuple est un enfant. La République c'est de donner un enseignement de qualité à tous pour créer des citoyens. L'objectif est de faire participer le plus grand nombre à la chose publique. C'est ce à quoi aide cette votation citoyenne : empêcher que les décisions soit prises par une élite auto-proclamée, par des gens qui se jugent au-dessus de peuple qui les a élus, indépendants des citoyens qu'ils sont censés représenter !

Vous vous croyez au-dessus du peuple, vous croyez faire partie d'une élite. Vous n'êtes que le dernier avatar d'une élite auto-proclamée au même titre que l'a été l'aristocratie! Vous méprisez le peuple, gageons que cela est réciproque. Celui-ci est souverain. C'est un fait reconnu en droit. Il l'a démontré tout au long de notre histoire et le redémontrera.

## VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de  
RESO, association loi 1901

**Siège social :**

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet :** [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)  
Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice de la publication :  
**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : ..... E-mail : .....

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires par envoi.

**À retourner à :** RESO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS (chèque à l'ordre de Résistance Sociale)